



CONSTRUIRE UN NOUVEAU PACTE REPUBLICAIN



Comme après le massacre des journalistes de Charlie Hebdo, comme après les attentats de 2015, comme à chaque fois que nous sommes touchés dans ce qui fonde notre vie en société, l'horreur du terrorisme provoque un sursaut et ouvre un moment qui paraît propice à l'unité nationale. Malheureusement, cette unité est une illusion et nous en apercevons de plus en plus rapidement les limites. Plus les événements dramatiques se succèdent, moins ce sentiment d'unité persiste. Dès l'émotion passée, chacun reste campé dans sa vision du monde voire l'accentue, les récupérations politiques sont évidentes, peu de citoyens parviennent à se mettre à la place de ceux qui pensent différemment d'eux. Chacun croit être le porteur d'un combat moral, contre le spectre de l'extrême-droite pour les uns, contre la terreur islamiste pour les autres. Ce refus du consensus concerne évidemment les plus radicaux, les extrêmes de tout bord, ceci n'est pas une surprise, mais il imprègne aussi les prises de paroles qui se veulent plus raisonnables, plus équilibrées. Prenez par exemple le discours du Président de la République aux Mureaux ou la démonstration de François Gemenne dans son ouvrage « On a tous un ami noir ». Ce sont des propos argumentés, on peut y adhérer ou les discuter, mais ils sont partiels. Ils privilégient un angle. Ils restent au service d'une vision du monde, d'une idéologie ou d'un objectif politique. Aucun discours ne

parvient aujourd'hui à couvrir un spectre suffisamment large pour générer un véritable consensus propre à bâtir les fondements d'une société laïque, ouverte, tolérante et pacifiée. La situation actuelle appelle donc une rupture, un nouveau pacte républicain. Nous devons admettre que le pacte dont se gargarisent encore nombre de politiciens n'existe plus ; il a disparu, par désuétude ou par mégarde ; il est battu en brèche par des combats idéologiques dans lesquels les extrêmes excellent et contre lesquels la République ne sait comment lutter.

Reconstruire un consensus ne sera pas chose facile. Les multiples dérives ont été tolérées trop longtemps, elles se sont enracinées, elles ont créé des conflits profonds. Y parvenir implique que nous acceptions que ce n'est pas un sujet simple, réductible à une mesure de circonstance. On ne crée pas de consensus durable en traitant un symptôme, mais en comprenant l'enjeu dans sa totalité et sa complexité, n'en déplaie à un populisme simplificateur. Reconstruire ce consensus, bâtir le nouveau pacte républicain, exige d'aborder de front la globalité du sujet et notamment trois sujets qui sont intimement liés :

- la place du religieux dans la société, autrement dit la définition d'un cadre de laïcité actualisé et pérenne ;
- la question des discriminations raciales ;
- la politique migratoire.

Se contenter de traiter l'un ou l'autre de ces sujets conduit inévitablement au malentendu ou à une unité factice. L'extrême-droite mettra en avant le troisième sujet, considérant que les migrants sont coupables de tout et que la fermeture des frontières est la solution magique. Ceux, parmi les universitaires, qui déconstruisent à juste titre ce discours, peinent souvent à considérer que le premier point est structurant. L'essentiel de la gauche se concentre sur le deuxième point, faisant de la question sociale l'explication principale des problèmes. On peut être d'accord avec certains aspects de ces discours, vivre le fait religieux comme envahissant, avoir honte devant le sort réservé aux migrants ou considérer que la discrimination gangrène l'unité nationale. Mais l'adhésion à une partie d'un discours ne conduit pas à un pacte républicain. Un pacte est un consensus, un équilibre. Il se construit par des concessions. Il peut provenir d'un conflit entre religieux et laïcs, comme ce fut le cas des grandes lois des débuts de la troisième République, mais ce conflit doit aboutir à un équilibre acceptable par tous. C'est vers cela que nous devons tendre.

Reprenons donc les trois sujets clés :

- La laïcité traite de la place du fait religieux dans la société, en posant comme principes la neutralité de l'Etat, le droit de croire et de ne pas croire, mais aussi une relative discrétion de la religion dans l'espace public. Or, si ces règles ont été acceptées par les cultes en France, après de longues périodes de conflit, il est évident que ce pacte laïc et gallican connaît aujourd'hui ses limites. Avec l'islamisme politique, nous faisons face à des groupes qui placent délibérément les lois divines au dessus de celles de la République. Cette dérive n'est évidemment pas absente des autres religions. Il n'est pas étonnant qu'elle se manifeste en particulier sur les questions de l'éducation et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Partout dans le monde, asservir les femmes et embrigader les enfants font partie des projets politiques extrémistes. Il serait toutefois naïf de penser que la frontière est parfaitement étanche entre une intensification du fait religieux qui revêt des formes multiples et sa version la plus radicale. Face à cette situation nouvelle et à ces outrages, certains sont tentés de répondre par une laïcité plus stricte, allant au-delà des seuls principes de la loi de 1905 et tendant parfois à nier le fait religieux. Ce serait une erreur fatale. Ces antagonismes sont le ferment d'une des fracturations majeures de la société française. Ils se concentrent aujourd'hui sur l'Islam avec aux extrêmes un islamisme radical et une extrême-droite xénophobe. Il est temps de reconstruire les bases de la laïcité en s'assurant pour commencer que les « autorités » religieuses comprennent et acceptent les grands principes qui fondent notre droit, ce qui revient à leur poser des questions « de confiance » : acceptez-vous la prééminence des lois de la République ? acceptez-vous le droit absolu à la liberté de conscience ? acceptez-vous que le blasphème ne soit pas un délit ? Il ne s'agit pas de se focaliser sur des manifestations ou des signes extérieurs de foi comme le port du voile, sujets qui ont trop souvent servis de prétextes pour accroître les fractures, mais bien de s'assurer que les religions en France acceptent sans équivoque le pacte de la République, la République garantissant à chacun la liberté de culte et de conscience. Il s'agit d'identifier et de désigner l'ennemi, ceux qui nous veulent du mal, ceux qui utilisent la religion, non sans une immense hypocrisie, pour résister à nos valeurs et aux Lumières.
- Avec la mort de Georges Floyd, les discriminations raciales sont apparues pour ce qu'elles sont, structurelles, systémiques. Elles touchent tous les secteurs de la société, l'éducation, l'accès à l'emploi, l'accès au logement, la relation aux autorités et à l'administration. Elles se nourrissent des inégalités sociales et les alimentent, mais elles ne peuvent pas y être réduites. Même

si la situation est totalement différente de celle qu'on observe aux Etats-Unis dont l'Histoire et la structure de la société ne sont pas comparables à la nôtre, il existe néanmoins en France une inégalité des chances massive à caractère racial. Nous devons le dire, le mesurer (ce qui implique d'avancer sereinement sur la question des statistiques ethniques), le combattre, en évitant à tout prix d'en faire un conflit entre les discriminés et ceux que certains appellent « les privilégiés ». La lutte contre les discriminations n'est pas une question philosophique ou historique, même si une lecture philosophique ou historique peut parfois être éclairante, c'est avant tout une question pratique, économique, sociale, juridique et culturelle. Elle commence sans doute dans la régénération de ces villes et quartiers, construits pour accueillir les vagues migratoires, qui cumulent aujourd'hui une homogénéité sociale, ethnique, dans une moindre mesure religieuse, et où s'est construit un terreau fertile à la paupérisation, la discrimination, l'exclusion culturelle et sociale. Cela exige à la fois que l'on accepte que chacun maintienne et vive sa culture - le multi-culturalisme est une condition du combat contre les discriminations - mais aussi que l'on retrouve plus de mixité culturelle dans ces quartiers.

- Enfin, il y a l'éléphant dans la pièce, l'immigration. Le fait que les derniers attentats aient été perpétrés par des arrivants récents sur notre territoire crée légitimement une exigence de sécurité. Pour autant, là encore, c'est de la réalité dont il faut s'occuper, plutôt que des fantasmes. Nous sommes aujourd'hui dans une situation schizophrène. Notre système d'immigration et d'asile fabrique des dizaines de milliers de sans-papiers chaque année, expose aux yeux de tous une misère humaine aux portes de nos villes, et s'avère incapable d'intégrer correctement ceux à qui nous avons accordé des titres de séjour. Nous sommes incapables de contenir les flux migratoires et incapables, tout autant, de générer les impacts positifs traditionnels de l'immigration, notamment en termes de dynamisme économique. Nous devons investir dans l'immigration, faire le pari de l'immigration, et le premier niveau de cet investissement est évidemment celui de l'accueil. Or, l'échec actuel de l'accueil et de la politique d'intégration alimente la rupture du pacte républicain, et conduit à une insécurité culturelle grandissante ressentie par une partie de la population, bien décrite par Christophe Guilluy. Autrement dit, l'échec de l'intégration se reflète dans les deux sujets précédents, la dérive manifeste du fait religieux et notamment d'un islam qui se radicalise et la discrimination qui isole les migrants et leurs générations suivantes dans un piège communautaire.

La re-fondation du pacte républicain ne peut évidemment pas se réduire aux questions de la laïcité et des discriminations raciales. Il faudrait en réalité revisiter le contenu des valeurs de notre devise nationale : liberté, égalité, fraternité, et ne pas passer sous silence la question des inégalités, ce qui suppose notamment d'affronter la critique du modèle méritocratique comme le fait récemment David Goodhart dans « La Tête, la Main et le Cœur ». Pour autant, nous sommes convaincus que c'est autour du tryptique religion-discrimination-immigration qu'il faut construire un discours à la fois réaliste (au sens de non naïf), et progressiste (au sens à la fois de généreux et ne reniant pas le rêve multiculturel). C'est probablement sur cet enjeu que se jouera la prochaine élection présidentielle.

Le nouveau pacte républicain que nous devons construire devra répondre à ces trois questions, en même temps. Remettre la religion à sa « juste » place dans une société laïque. Lutter de façon pratique et efficace contre les discriminations. Définir une politique migratoire ouverte, conditionnée par notre capacité d'intégration, qui dépasse l'hypocrisie actuelle. La liberté d'expression est évidemment au coeur de ces valeurs, de ce destin commun. Ce nouveau pacte doit prendre son ancrage à tous les niveaux de notre organisation sociale : la loi et la constitution pour les fondements ; l'éducation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, la formation et l'emploi, notamment dans l'accès aux fonctions d'encadrement de la fonction publique, l'implantation des entreprises créatrices d'emplois, le financement des cultes, les conditions d'accueil et de vie des réfugiés. Cette réponse doit être globale et s'appuyer sur une description plus claire du socle commun, celui d'une société multi-culturelle, tolérante, composée de citoyens aux cultures et aux histoires différentes, qui acceptent sans ambiguïté de se reconnaître dans les valeurs de la République, une France « à la fois une et multiculturelle », une France dont « l'unité embrasse une multiculturalité » comme le dit Edgar Morin, parce que « ces deux notions qu'opposent les esprits borgnes se complètent. »